

Dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général

Conformément à la décision du Conseil en date du 17 février 2016, le mandat de Directeur Général de Monsieur Gilles KOHLER cessera à compter du 1^{er} mars 2016. Celui-ci conserve son mandat de Président du Conseil d'administration.

Conformément aux recommandations AMF 2012-02, il est indiqué que les conditions financières de ce départ sont les suivantes :

- Au titre de l'exercice 2015 :
 - Rémunération fixe : 377 291 €
 - Rémunération variable : 194 000 € (payée en 2016)

- Au titre de l'exercice 2016 :
 - Rémunération fixe : 140 827 € (au titre des fonctions de D.G.)
 - Indemnité de fin de carrière : 246 028 €Cette indemnité a été calculée conformément aux dispositions de la Convention Collective de la Métallurgie dont relève la société.

Il est précisé qu'aucune rémunération variable ne sera versée à Monsieur Gilles KOHLER au titre de l'exercice 2016 et qu'il ne percevra aucune autre indemnité que celle prévue par la convention collective applicable.

- Au titre des plans d'attributions d'actions :
 - Attributions d'actions sous conditions de performance : conformément au règlement des plans d'attributions, les bénéficiaires partant en retraite au cours de ses plans peuvent bénéficier de leur attribution s'ils peuvent justifier d'une présence au cours de l'exercice social sur lesquelles sont calculées les conditions de performance. Conformément à ses règles Monsieur Gilles KOHLER conserve le bénéfice de 6 000 actions qui lui ont été attribuées au titre du plan du 23 octobre 2014 dont l'attribution définitive sera déterminée lors du Conseil d'administration à tenir en février 2017 sur les résultats 2016.
La valorisation de ces actions à la date de ce jour est de 102 240 €.
 - Attribution gratuite d'actions : le Conseil d'administration en date du 17 décembre 2015 a décidé d'attribuer 5 030 actions à Monsieur Gilles KOHLER.
La valorisation de ces actions à la date de ce jour est de 123 864 €.

Les prochaines publications paraîtront après la clôture de Paris Euronext

Assemblée générale des actionnaires : 27 avril 2016
Information financière du 1^{er} trimestre 2016 : 28 avril 2016
Résultats du 1^{er} semestre 2016 : 28 juillet 2016
Information financière du 3^{ème} trimestre 2016 : 26 octobre 2016



*Le titre LISI est coté sur NYSE Euronext, compartiment A et appartient aux indices CAC® AERO & DEF., CAC® All Shares, CAC® – All Tradable, CAC® Industrials, CAC® Mid & Small, et CAC® Small, sous le code ISIN : FR 0000050353.
LISI est un des leaders mondiaux des fixations et composants d'assemblage destinés aux secteurs Aéronautique, Automobile et d'implants médicaux.*